

MONSIEUR MONK

1911

Le chef des Oppositionnistes de la Province de
de Quebec, a la Chambre des
Communes du Canada



MONSIEUR MONK

Le Chef des Oppositionnistes de la Province de Québec à la Chambre des Communes du Canada.

Monsieur F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, est le chef de l'opposition pour la province de Québec. Les candidats de l'opposition qui approuvent sa politique et qui s'engagent à le supporter s'ils sont élus, méritent la confiance de l'électorat de cette province, parce qu'ils se feront en Chambre, à la suite de leur chef, les champions des minorités outragées, lésées dans leurs droits et travailleront à faire rappeler la loi de la marine.

Si trente de ces candidats sont élus le 21 septembre, la politique de M. Monk triomphera en Chambre, car ni l'un ni l'autre parti ne pourra se maintenir au pouvoir, s'il n'a pas l'appui de M. Monk et de ses partisans.

Or, quelle est la politique de M. Monk?

C'est la politique d'un grand homme d'état qui place les intérêts du pays au dessus des intérêts de parti et qui est assez courageux pour agir selon ses convictions et sa conscience.

Il est peu de vies qui soient plus rudes, plus véritablement dures que celle de l'homme public qui accomplit consciencieusement sa tâche; et la tâche devient particulièrement douloureuse lorsqu'elle emporte, comme ce fut, à diverses reprises, le cas pour M. Monk, la rupture avec d'anciens compagnons d'armes.

Et c'est alors le temps pour tous ceux qui admirent le courage et le désintéressement, de manifester très haut leur sentiment, de prouver à l'homme qui a sacrifié ses alliances à un principe, que l'opinion libre lui sait gré de ce sacrifice, qu'elle est prête à l'appuyer et à l'aider.

M. Monk a donné toutes ces dernières années le spectacle d'un beau courage et d'une rare indépendance de pensée.

En 1905, dans la question des écoles du Nord-Ouest, comme cinq ans plus tard, dans celle de la marine de guerre, il a su mettre au-dessus de toutes les considérations de parti les traditions et l'intérêt du pays. Il n'a pas hésité à briser des liens anciens et qui, dans certains cas, ne pouvaient manquer de lui être chers.

En toute circonstances, il a fait preuve d'un souci du bien général, d'une largeur de vue, d'une richesse d'information qui font de lui l'un des hommes les plus remarquables qui soient depuis longtemps passés aux Communes.

Sur la question de l'immigration, sur celle des coopératives de crédit et de la conservation des forces hydrauliques, sur beaucoup d'autres encore, il a été le porte-drapeau de la politique la plus sainement progressive.

C'est un esprit ouvert à toutes les réalités et l'on n'a pas oublié avec quelle énergie il a su dénoncer le danger que constitue, pour les sociétés démocratiques, l'influence toujours plus grande, sur la politique et la presse, des puissances d'argent.

Dans cette dernière affaire du *Canadien Northern*, c'est encore lui qui a le plus vigoureusement protesté contre l'indécente hâte avec laquelle le parlement se faisait l'endosseur de MM. Mackenzie et Mann.

Il n'est pas un de ses discours, pas un de ses articles qui ne porte la trace d'une forte méditation et d'une abondante information.

Pour défendre se idées, cet homme qui ne doit pas aimer la bataille pour elle-même s'est imposé les plus durs sacrifices. On l'a vu, à peine convalescent, mener à travers la province une campagne de conférences, flétrir à la fois la politique de ses adversaires et celle de ses anciens alliés, dénoncer — avec quelle dignité, mais avec quelle énergie aussi ! — l'intempestive intervention dans nos querelles politiques du représentant de la Couronne.

Les feuilles à tout faire du cabinet ont pu insulter l'honnête homme qui dérangeait leurs calculs, qui faisait appel, par-dessus les lignes de parti, à tous les hommes de bonne volonté ; elles n'ont pu lui enlever le respect de ses pires adversaires.

La retentissante victoire de Drummond et Arthabaska apportait l'automne dernier, à M. Monk un éclatant témoignage de sympathie, un témoignage dont l'écho a retenti jusqu'aux extré-

mités du pays. Il convient que l'électorat de toute la Province lui donne une aussi éloquente approbation.

Les conservateurs de tradition doivent remercier M. Monk d'avoir su garder intact leur drapeau; les nationalistes, les libéraux dégoutés, tous les esprits indépendants lui savent gré de s'être élevé au-dessus des mesquines considérations de parti et d'avoir pris pour guide le seul intérêt du pays.

Tous voudront lui prouver qu'il est encore dans notre pays une opinion publique qui sait voir, louer et, dans une certaine mesure, récompenser les hommes de coeur.

VOTONS POUR M. MONK LE DEFENSEUR DE LA PATRIE!



